

-----  
 DECRET N° 2021/0342 /PM du

-----  
 18 FEV 2021

**fixant l'assiette, les taux et les modalités de recouvrement des redevances pour services rendus par l'Autorité Aéronautique.-**

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Convention relative à l'aviation civile internationale, ratifiée le 15 janvier 1960 ;
- Vu le Règlement n°07/12-UEAC-006-CM-23 du 22 juillet 2012 portant adoption du Code de l'aviation civile des Etats membres de la CEMAC ;
- Vu le Code de l'aviation civile de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- Vu la loi n°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145-bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019/174 du 09 avril 2019 portant réorganisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu le décret n°2003/2028/PM du 04 septembre 2003 portant réglementation des titres, documents et contrôles relatifs à la sécurité aéronautique ;
- Vu le décret n°2003/2032/PM du 04 septembre 2003 portant conditions de création, d'ouverture, de classification et de fermeture des aérodromes et servitudes aéronautiques,

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

**DECRETE :**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.**- (1) Le présent décret fixe l'assiette, les taux et les modalités de recouvrement des redevances pour services rendus par l'Autorité Aéronautique, ci-après désignés « Services ».

(2) Il est pris en application des dispositions de l'article 18 (2) de la loi n°2013/010 du 24 juillet 2013 susvisée.

**ARTICLE 2.-** (1) Les Services prévus par le présent décret concernent notamment :

- la délivrance des titres aéronautiques ;
- la délivrance des qualifications dans le domaine de l'aviation civile ;
- les autorisations ;
- la surveillance continue des détenteurs des titres, qualifications et autorisations dans le domaine de l'aviation civile.

(2) Les Services prévus par le présent décret sont rendus par l'Autorité Aéronautique dans le cadre de ses missions de régulation en matière de la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile, ainsi que de la supervision économique des activités aéronautiques.

**ARTICLE 3.-** (1) L'assiette et les taux des Services prévus à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus sont précisés dans l'annexe du présent décret, qui en fait partie intégrante.

(2) Les Services non prévus par le présent décret sont gratuits, sous réserve des dispositions de la réglementation en vigueur en la matière.

**ARTICLE 4.-** Le recouvrement des redevances relatives aux Services est effectué par l'Autorité Aéronautique, conformément aux règles de la comptabilité publique, sans préjudice des dispositions des conventions internationales dûment ratifiées par le Cameroun.

**ARTICLE 5.-** Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en anglais et en français.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Yaoundé, le 18 FEV 2021

**LE PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

**Joseph DION NGUTE**



ANNEXE AU DECRET N° 2021/0342 /PM DU 18 FEV 2021  
fixant l'assiette, les taux et les modalités de recouvrement des  
redevances pour services rendus par l'Autorité Aéronautique

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

# 1. Délivrance des titres aéronautiques, qualifications et autorisations relatifs à la supervision de la sécurité

## 1.1 Personnels aéronautiques

### 1.1.1 Certification des personnels navigants

#### A. Pilote privé d'avion (PPL(A)) et pilote d'aéronef léger (LAPL(A))

##### • Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais d'examen théorique (par épreuve)	5 000
Frais d'examen pratique (par heure de vol)	50 000
Frais d'examen théorique pour la délivrance d'une licence PPL(A) ou LAPL(A) par équivalence	25 000
Frais d'examen pratique pour la délivrance d'une licence PPL(A) ou LAPL(A) par équivalence	50 000
Validation d'une licence étrangère PPL(A) ou LAPL(A)	50 000
Renouvellement de la validation d'une licence étrangère PPL(A) ou LAPL(A)	75 000
Etablissement d'un certificat de compétence linguistique ou d'un duplicata	10 000
Renouvellement / Réémission d'un certificat de compétence linguistique	7 500
Etablissement d'une carte de stagiaire ou d'un duplicata pour PPL(A) ou LAPL(A)	20 000
Etablissement d'une licence PPL(A), LAPL(A) ou d'un duplicata	25 000
Renouvellement / Réémission d'une licence PPL(A) ou LAPL(A)	20 000

##### • Qualifications

	Taux en (FCFA)
Endossement / Renouvellement d'une qualification de classe dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	50 000
Prorogation d'une qualification de classe dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	40 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de type dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	75 000
Prorogation d'une qualification de type dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	65 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de vol aux instruments dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	30 000
Prorogation d'une qualification de vol aux instruments dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	20 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de vol de nuit dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	30 000

1/19 *AV*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

*ng*  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

	Taux en (FCFA)
Prorogation d'une qualification de vol de nuit dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	20 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification d'instructeur dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	75 000
Prorogation d'une qualification d'instructeur dans une licence PPL(A) ou LAPL(A)	65 000

## B. Pilote professionnel d'avion (CPL(A)) et pilote de ligne d'avion (ATPL(A))

### • Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais d'examen théorique CPL(A) ou ATPL(A) (par épreuve)	10 000
Frais d'examen pratique CPL(A) ou ATPL(A) (par heure de vol)	75 000
Frais d'examen théorique pour la délivrance d'une licence CPL(A) ou ATPL(A) par équivalence	50 000
Frais d'examen pratique pour la délivrance d'une licence CPL(A) ou ATPL(A) par équivalence	150 000
Validation d'une licence étrangère CPL(A) ou ATPL(A)	150 000
Renouvellement de la validation d'une licence CPL(A) ou ATPL(A) étrangère	100 000
Etablissement d'un certificat de compétence linguistique ou d'un duplicata	10 000
Renouvellement / Réémission d'un certificat de compétence linguistique	7 500
Etablissement d'une carte de stagiaire ou d'un duplicata pour CPL(A) ou ATPL(A)	20 000
Etablissement d'une licence CPL(A), ATPL(A) ou d'un duplicata	50 000
Renouvellement / Réémission d'une licence CPL(A) ou ATPL(A)	25 000

### • Qualifications

	Taux (FCFA)
Endossement / Renouvellement d'une qualification de classe dans une licence CPL(A) ou ATPL(A)	75 000
Prorogation d'une qualification de classe dans une licence CPL(A) ou ATPL(A)	65 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de type dans une licence CPL(A) ou ATPL(A)	100 000
Prorogation d'une qualification de type dans une licence CPL(A) ou ATPL(A)	75 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de vol aux instruments dans une licence CPL(A)	30 000
Prorogation d'une qualification de vol aux instruments dans une licence CPL(A)	20 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification d'instructeur dans	100 000

2/19-A ✓

SERVICES DU PRÉSIDENT MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

	Taux (FCFA)
une licence CPL(A) ou ATPL(A)	
Prorogation d'une qualification d'instructeur dans une licence CPL(A) ou ATPL(A)	75 000

### C. Pilote privé d'hélicoptère (PPL(H)) et pilote d'aéronef léger (LAPL(H))

#### • Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais d'examen théorique (par épreuve)	5 000
Frais d'examen pratique (par heure de vol)	50 000
Frais d'examen théorique pour la délivrance d'une licence PPL(H) ou LAPL(H) par équivalence	25 000
Frais d'examen pratique pour la délivrance d'une licence PPL(H) ou LAPL(H) par équivalence	50 000
Validation d'une licence étrangère PPL(H) ou LAPL(H)	50 000
Renouvellement de la validation d'une licence étrangère PPL(H) ou LAPL(H)	75 000
Etablissement d'un certificat de compétence linguistique ou d'un duplicata	10 000
Renouvellement / Réémission d'un certificat de compétence linguistique	7 500
Etablissement d'une carte de stagiaire ou d'un duplicata	20 000
Etablissement d'une licence PPL(H) ou LAPL(H) ou d'un duplicata	40 000
Renouvellement / Réémission d'une licence PPL(H) ou LAPL(H)	20 000

#### • Qualifications

	Taux (FCFA)
Endossement / Renouvellement d'une qualification de classe dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	50 000
Prorogation d'une qualification de classe dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	40 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de type dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	75 000
Prorogation d'une qualification de type dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	65 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de vol aux instruments dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	30 000
Prorogation d'une qualification de vol aux instruments dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	20 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de vol de nuit dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	30 000
Prorogation d'une qualification de vol de nuit dans une licence PPL(H)	20 000

3/19 A V

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 Secrétariat Général  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

	Taux (FCFA)
ou LAPL(H)	
Endossement / Renouvellement d'une qualification en montagne dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	70 000
Prorogation d'une qualification de vol en montagne dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	60 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification d'instructeur dans une licence PPL ou LAPL(H)	75 000
Prorogation d'une qualification d'instructeur dans une licence PPL(H) ou LAPL(H)	65 000

#### D. Pilote professionnel d'hélicoptère (CPL(H)) et pilote de ligne d'hélicoptère (ATPL(H))

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais d'examen théorique CPL(H) ou ATPL(H) (par épreuve)	10 000
Frais d'examen pratique CPL(H) ou ATPL(H) (par heure de vol)	75 000
Frais d'examen pratique pour extension aux décollages par brouillard au sol ou brouillard élevé	70 000
Frais d'examen théorique pour la délivrance d'une licence CPL(H) ou ATPL(H) par équivalence	50 000
Frais d'examen pratique pour la délivrance d'une licence CPL(H) ou ATPL(H) par équivalence	150 000
Validation d'une licence étrangère CPL(H) ou ATPL(H)	150 000
Renouvellement de la validation d'une licence CPL(H) ou ATPL(H) étrangère	100 000
Etablissement d'un certificat de compétence linguistique	10 000
Renouvellement / Réémission d'un certificat de compétence linguistique	7 500
Etablissement d'une carte de stagiaire ou d'un duplicata pour CPL(H) ou ATPL(H)	20 000
Etablissement d'une licence CPL(H), ATPL(H) ou d'un duplicata	50 000
Renouvellement / Réémission d'une licence CPL(H) ou ATPL(H)	25 000

- Qualifications

	Taux (FCFA)
Endossement / Renouvellement d'une qualification de classe dans une licence CPL(H) ou ATPL(H)	75 000
Prorogation d'une qualification de classe dans une licence CPL(H) ou ATPL(H)	65 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de type dans une licence CPL(H) ou ATPL(H)	100 000
Prorogation d'une qualification de type dans une licence CPL(H) ou ATPL(H)	75 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification de vol aux	30 000

4/19 *Y*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 Secrétariat Général  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

*mf*  
 COPIE CERTIFIÉE CONFORME

	Taux (FCFA)
instruments dans une licence CPL(H) ou ATPL(H)	
Prorogation d'une qualification de vol aux instruments dans une licence CPL(H) ou ATPL(H)	20 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification d'instructeur dans une licence CPL(H) ou ATPL(H)	100 000
Prorogation d'une qualification d'instructeur dans une licence CPL(H) ou ATPL(H)	75 000

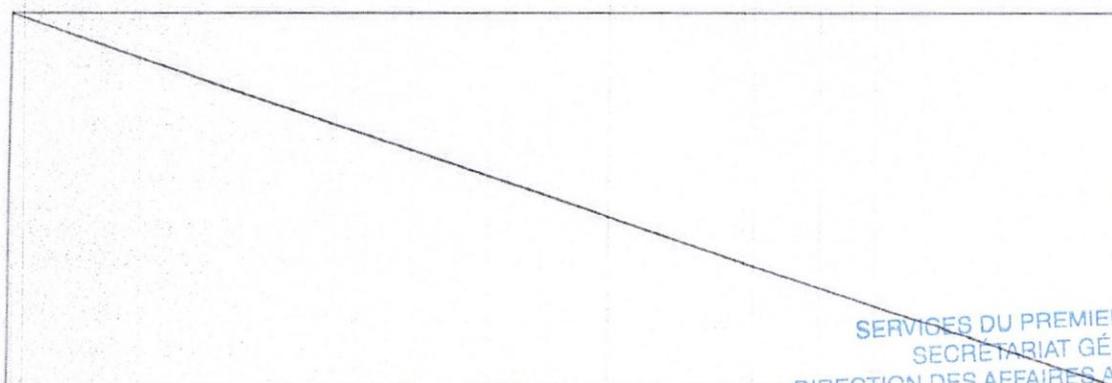
## E. Personnel navigant de cabine

### • Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais d'examen théorique CSS	50 000
Frais d'examen pratique CSS	100 000
Frais d'examen théorique pour la délivrance d'une licence par équivalence	50 000
Frais d'examen pratique pour la délivrance d'une licence par équivalence	50 000
Etablissement d'une carte de stagiaire ou d'un duplicata	20 000
Etablissement d'une attestation de personnel navigant de cabine ou d'un duplicata	50 000
Renouvellement / Réémission d'une attestation de personnel navigant de cabine	20 000

### • Qualifications

	Taux (FCFA)
Endossement / Renouvellement d'une qualification de type dans une attestation de personnel navigant de cabine	70 000
Prorogation d'une qualification de type dans une attestation de personnel navigant de cabine	20 000
Endossement / Renouvellement d'une qualification d'instructeur dans une attestation de personnel navigant de cabine	70 000
Prorogation d'une qualification d'instructeur dans une attestation de personnel navigant de cabine	20 000



5/19 AY

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

## F. Technicien de maintenance d'aéronef (TMA)

### • Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais d'examen théorique TMA	50 000
Frais d'examen pratique TMA	50 000
Frais d'examen théorique pour la délivrance d'une licence TMA par équivalence	50 000
Frais d'examen pratique pour la délivrance d'une licence TMA par équivalence	50 000
Validation d'une licence étrangère TMA	150 000
Etablissement d'une carte de stagiaire ou d'un duplicata pour TMA	20 000
Etablissement d'une licence TMA ou d'un duplicata	50 000
Renouvellement / Réémission d'une licence TMA	25 000

### • Qualifications

	Taux (FCFA)
Endossement / Renouvellement d'une qualification de type dans une licence TMA	60 000
Prorogation d'une qualification de type dans une licence TMA	30 000

## G. Contrôleur de la circulation aérienne (ATCO)

### • Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais d'examen théorique ATCO	50 000
Frais d'examen pratique ATCO	50 000
Examen théorique pour la délivrance d'une licence ATCO par équivalence	50 000
Examen pratique pour la délivrance d'une licence ATCO par équivalence	50 000
Validation d'une licence étrangère ATCO	150 000
Etablissement d'un certificat de compétence linguistique ou d'un duplicata	10 000
Renouvellement / Réémission d'un certificat de compétence linguistique	7 500
Etablissement d'une carte de stagiaire ou d'un duplicata pour ATCO	20 000
Etablissement d'une licence ATCO ou d'un duplicata	50 000
Renouvellement / Réémission d'une licence ATCO	25 000

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

6/19 *AV*

*VP*  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

- **Qualifications**

	Taux (FCFA)
Endossement / Renouvellement d'une qualification dans une licence ATCO	20 000
Prorogation d'une qualification dans une licence ATCO	20 000

## H. Agent technique d'exploitation (ATE)

- **Titres aéronautiques**

	Taux (FCFA)
Frais d'examen théorique ATE	50 000
Frais d'examen pratique ATE	50 000
Frais d'examen théorique pour la délivrance d'une licence ATE par équivalence	50 000
Frais d'examen pratique pour la délivrance d'une licence ATE par équivalence	50 000
Validation d'une licence étrangère ATE	150 000
Etablissement d'une carte de stagiaire ou d'un duplicata pour ATE	20 000
Etablissement d'une licence ATE ou d'un duplicata	50 000
Renouvellement / Réémission d'une licence ATE	25 000

- **Qualifications**

	Taux (FCFA)
Endossement / Renouvellement d'une qualification dans une licence ATE	60 000
Prorogation d'une qualification dans une licence ATE	30 000

### 1.1.2 Organismes de formation

- **Titres aéronautiques**

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un agrément d'aéro-club	250 000
Renouvellement d'un agrément d'aéro-club	100 000
Prorogation d'un agrément d'aéro-club	50 000
Délivrance d'un agrément d'organisme de formation aéronautique dont le siège social est au Cameroun	250 000
Renouvellement d'un agrément d'organisme de formation aéronautique dont le siège social est au Cameroun	200 000
Prorogation d'un agrément d'organisme de formation aéronautique dont le siège social est au Cameroun	100 000
Délivrance d'un agrément d'organisme de Formation Aéronautique dont le siège social est à l'étranger	2 000 000

7/19 *AV*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

*mg*  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

	Taux (FCFA)
Renouvellement d'un agrément d'organisme de formation aéronautique dont le siège social est à l'étranger	1 500 000
Prorogation d'un agrément d'organisme de formation aéronautique dont le siège social est à l'étranger	1 000 000

### 1.1.3 Organismes d'évaluation des compétences linguistiques

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un agrément d'organisme d'évaluation des compétences linguistiques dont le siège social est au Cameroun	250 000
Renouvellement d'un l'agrément d'organisme d'évaluation des compétences linguistiques dont le siège social est au Cameroun	200 000
Prorogation d'un l'agrément d'organisme d'évaluation des compétences linguistiques dont le siège social est au Cameroun	100 000
Délivrance d'un agrément d'organisme d'évaluation des compétences linguistiques dont le siège social est à l'étranger	1 500 000
Renouvellement d'un agrément d'organisme d'évaluation des compétences linguistiques dont le siège social est à l'étranger	1 000 000
Prorogation d'un agrément d'organisme d'évaluation des compétences linguistiques dont le siège social est à l'étranger	800 000

### 1.1.4 Centres d'expertise de médecine aéronautique

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un agrément de centre d'expertise de médecine aéronautique	1 000 000
Renouvellement d'un agrément de centre d'expertise de médecine aéronautique	500 000
Prorogation de l'agrément de centre d'expertise de médecine aéronautique	200 000

### 1.1.5 Médecins examinateurs

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un agrément de médecin examinateur	200 000
Renouvellement d'un agrément de médecin examinateur	100 000
Prorogation de l'agrément de médecin examinateur	50 000

8/19 *M V*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

*M J*  
 COPIE CERTIFIÉE CONFORME

## 1.2 Immatriculation et navigabilité des aéronefs

### 1.2.1 Immatriculation des aéronefs

#### A. Certificat d'immatriculation et d'identification

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais de réservation d'une marque d'immatriculation	50 000
Délivrance d'un certificat d'immatriculation à un aéronef de MTOW inférieure ou égale à 2,7T	100 000
Délivrance d'un certificat d'immatriculation à un aéronef de MTOW supérieure à 2,7T et inférieure ou égale à 5,7T	150 000
Délivrance d'un certificat d'immatriculation à un aéronef de MTOW supérieure à 5,7T et inférieure ou égale à 20T	175 000
Délivrance d'un certificat d'immatriculation à un aéronef de MTOW supérieure à 20T	200 000
Délivrance d'un certificat d'identification de ULM	50 000
Renouvellement d'un certificat d'immatriculation ou d'identification	50 % du montant du Certificat d'immatriculation
Frais de délivrance d'un extrait du registre d'immatriculation	50 000
Frais de radiation d'un aéronef du registre d'immatriculation	200 000
Frais d'inscription d'hypothèque d'un aéronef au registre d'immatriculation :	1,5 % du montant de l'hypothèque
Frais d'inscription de mention sur le registre d'immatriculation (main levée, location, saisie, mutation de propriété, etc.)	250 000
Frais de Mutation de propriété	50 % du montant du Certificat d'immatriculation
Délivrance d'un certificat de Non-Gage	300 000

### 1.2.2 Certification de type des aéronefs

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Acceptation d'un certificat de type ULM et Ballon	500 000
Acceptation d'un certificat de type d'Aéronef de MTOW inférieure ou égale à 2,7 tonnes	1 000 000
Acceptation d'un certificat de type d'Aéronef de MTOW supérieure à 2,7 tonnes et inférieure ou égale à 5,7 tonnes	1 500 000
Acceptation d'un certificat de type d'Aéronef de MTOW supérieure à 5,7 tonnes	3 500 000

9/19 *MV*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

*mg*  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

### 1.2.3 Certification individuelle des aéronefs

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
<b>Certificat de Navigabilité</b>	
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW inférieure ou égale à 2,7 tonnes	500 000
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW supérieure à 2,7 tonnes et inférieure ou égale à 5,7 tonnes	1 000 000
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW supérieure à 5.7 tonnes et inférieure ou égale à 20 tonnes	1 500 000
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW supérieure à 20 tonnes et inférieure ou égale à 80 tonnes	2 000 000
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW supérieure à 80 tonnes	2 500 000
Renouvellement d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW inférieure ou égale à 2,7 tonnes	250 000
Renouvellement d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW supérieure à 2,7 tonnes et inférieure ou égale à 5,7 tonnes	500 000
Renouvellement d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW supérieure à 5.7 tonnes et inférieure ou égale à 20 tonnes	600 000
Renouvellement d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW supérieure à 20 tonnes et inférieure ou égale à 80 tonnes	800 000
Renouvellement d'un Certificat de Navigabilité à un aéronef de MTOW supérieure à 80 tonnes	1 000 000
<b>Certificat de Navigabilité Export</b>	
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité Export à un aéronef de MTOW inférieure ou égale à 2,7 tonnes	200 000
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité Export à un aéronef de MTOW supérieure à 2,7 tonnes et inférieure ou égale à 5,7 tonnes	350 000
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité Export à un aéronef de MTOW supérieure à 5,7 tonnes et inférieure ou égale à 20 tonnes	500 000
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité Export à un aéronef de MTOW supérieure à 20 tonnes et inférieure ou égale à 80 tonnes	800 000
Délivrance d'un Certificat de Navigabilité Export à un aéronef de MTOW supérieure à 80 tonnes	1 000 000

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUETES

*mg*

COPIE CERTIFIEE CONFORME

10/19 *AV*

- **Autorisations**

	<b>Taux (FCFA)</b>
Délivrance d'une autorisation exceptionnelle	100 000
Délivrance d'une autorisation de vol de contrôle	100 000
Délivrance d'une autorisation de vol de convoyage	100 000
Délivrance d'une approbation de réparation apportée à un Aéronef (modifications et réparations majeures)	100 000

### 1.2.4 Agrément des organismes de maintenance ou d'entretien d'aéronef (OMA)

- **Titres aéronautiques**

	<b>Taux (FCFA)</b>
Délivrance d'un agrément d'OMA - Effectif de techniciens entre 01 et 10	1 000 000
Délivrance d'un agrément d'OMA - Effectif de techniciens entre 11 et 20	2 000 000
Délivrance d'un agrément d'OMA - Effectif de techniciens entre 21 et 30	2 800 000
Délivrance d'un agrément d'OMA - Effectif de techniciens entre 31 et 40	3 400 000
Délivrance d'un agrément d'OMA - Effectif de techniciens entre 41 et 50	4 000 000
Délivrance d'un agrément d'OMA - Effectif de techniciens supérieur à 50	5 000 000
Modification de l'agrément d'OMA	250 000
Renouvellement d'un agrément d'OMA	50 % du montant de délivrance d'un agrément d'OMA
Prorogation d'un agrément d'OMA	200 000

### 1.3 Exploitation technique des aéronefs

#### 1.3.1 Certification de Transporteur Aérien

- **Titres aéronautiques**

	<b>Taux (FCFA)</b>
Frais d'étude de dossier de demande Certificat de Transporteur Aérien	1 000 000
Délivrance d'un Certificat de Transporteur Aérien	3 000 000
Renouvellement d'un Certificat de Transporteur Aérien	2 000 000
Prorogation d'un Certificat de Transporteur Aérien	200 000
Modification des spécifications d'exploitation du Certificat de Transport Aérien	1 000 000

11/19 *AY*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

*mg*  
 COPIE CERTIFIÉE CONFORME

- **Autorisations**

	<b>Taux (FCFA)</b>
Délivrance d'une autorisation d'expéditeur de marchandises dangereuses	500 000
Renouvellement d'une autorisation d'expéditeur de marchandises dangereuses	250 000
Prorogation d'une autorisation d'expéditeur de marchandises dangereuses	100 000

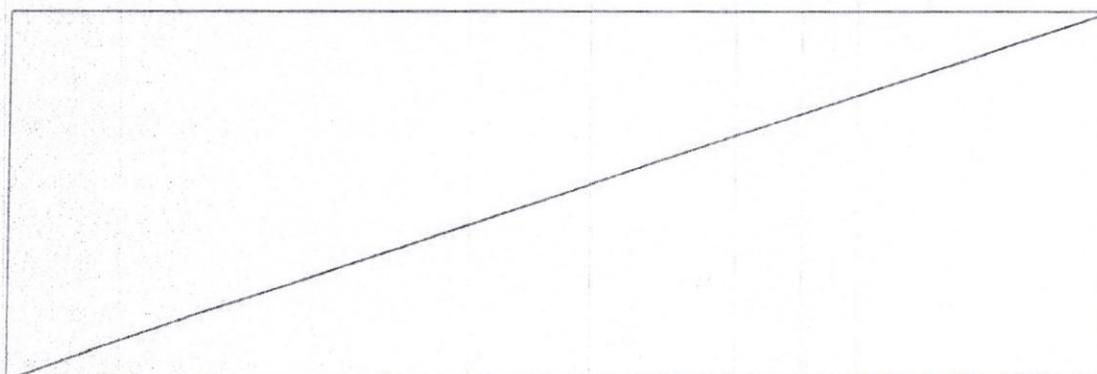
- **Qualifications**

	<b>Taux (FCFA)</b>
Délivrance d'une qualification d'instructeur en marchandises dangereuses	100 000
Renouvellement d'une qualification d'instructeur en marchandises dangereuses	50 000
Prorogation d'une qualification d'instructeur en marchandises dangereuses	20 000

### 1.3.2 Certification d'Opérateur de Travail Aérien (COTA)

- **Titres aéronautiques**

	<b>Taux (FCFA)</b>
Frais d'étude de dossier de demande de Certificat d'Opérateur de Travail Aérien	250 000
Délivrance d'un Certificat d'Opérateur de Travail Aérien	750 000
Renouvellement d'un Certificat d'Opérateur de Travail Aérien	500 000
Prorogation d'un Certificat d'Opérateur de Travail Aérien	200 000
Délivrance d'un Certificat d'Opérateur de Travail Aérien - Système d'aéronef télépiloté	500 000
Renouvellement d'un Certificat d'Opérateur de Travail Aérien - Système d'aéronef télépiloté	250 000
Prorogation d'un Certificat d'Opérateur de Travail Aérien - Système d'aéronef télépiloté	100 000



12/19 *AV*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

*WJ*  
 COPIE CERTIFIÉE CONFORME

- **Autorisations**

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en Travail aérien de validité comprise entre 0 et 3 mois	500 000
Renouvellement d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en Travail aérien de validité comprise entre 0 et 3 mois	250 000
Prorogation d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en Travail aérien de validité comprise entre 0 et 3 mois	100 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en Travail aérien de validité comprise entre 3 et 6 mois	1 000 000
Renouvellement d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en Travail aérien de validité comprise entre 3 et 6 mois	500 000
Prorogation d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en Travail aérien de validité comprise entre 3 et 6 mois	200 000
Délivrance d'une autorisation exceptionnelle d'exploitation d'un système d'aéronef télépiloté en travail aérien	100 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation aérienne spécialisée d'un système d'aéronef télépiloté en travail aérien	50 000
Prorogation d'une autorisation d'exploitation aérienne spécialisée d'un système d'aéronef télépiloté en travail aérien	25 000

### 1.3.3 Certification d'exploitant d'aéronef en aviation générale

- **Titres aéronautiques**

	Taux (FCFA)
Frais d'étude de dossier de demande de Certificat d'Opérateur en aviation générale	250 000
Délivrance d'un Certificat d'Opérateur en aviation générale	750 000
Renouvellement d'un Certificat d'Opérateur en aviation générale	500 000
Prorogation d'un Certificat d'Opérateur en aviation générale	100 000

- **Autorisations**

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en aviation générale de validité comprise entre 0 et 3 mois	500 000
Renouvellement d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en aviation générale de validité comprise entre 0 et 3 mois	250 000
Prorogation d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en aviation générale de validité comprise entre 0 et 3 mois	100 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en aviation générale de validité comprise entre 3 et 6 mois	1 000 000
Renouvellement d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en aviation générale de validité comprise entre 3 et 6 mois	500 000
Prorogation d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef en aviation générale de validité comprise entre 3 et 6 mois	200 000

13/19 *Y*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

*mg*  
 COPIE CERTIFIÉE CONFORME

### 1.3.4 Agrément d'organisme d'assistance en escale

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Frais d'étude de dossier de demande d'Agrément d'organisme d'assistance en escale	750 000
Délivrance d'un Agrément d'organisme d'assistance en escale	3 000 000
Renouvellement d'un Agrément d'organisme d'assistance en escale	2 000 000
Prorogation d'un Agrément d'organisme d'assistance en escale	200 000
Modification d'Agrément d'organisme d'assistance en escale	150 000

### 1.4 Autorisation de survol avec atterrissage d'aéronefs effectuant des vols non réguliers

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une autorisation ponctuelle de survol avec atterrissage	75 000
Délivrance d'une autorisation permanente de survol avec atterrissage de validité comprise entre 0 à 3 mois	300 000
Renouvellement d'une autorisation permanente de survol avec atterrissage de validité comprise entre 0 à 3 mois	225 000
Délivrance d'une autorisation permanente de survol avec Atterrissage de validité comprise entre 3 à 6 mois	600 000
Renouvellement d'une autorisation permanente de survol avec Atterrissage de validité comprise entre 3 à 6 mois	450 000
Délivrance d'une autorisation permanente de survol avec atterrissage d'une validité d'un (01) an	1 000 000
Renouvellement d'autorisation Permanente de survol avec Atterrissage d'une validité d'un (01) an	750 000

### 1.5 Exploitation des aérodromes et des hélistations

#### 1.5.1 Certification d'exploitant d'aérodrome

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un Certificat d'aérodrome de catégorie A	10 000 000
Renouvellement d'un Certificat d'aérodrome de catégorie A	4 000 000
Délivrance d'un Certificat d'aérodrome de catégorie B	5 000 000
Renouvellement d'un Certificat d'aérodrome de catégorie B	2 000 000
Délivrance d'un Certificat d'aérodrome de catégorie C	2 500 000
Renouvellement d'un Certificat d'aérodrome de catégorie C	1 500 000

14/19 *AV*

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

*mg*  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

	Taux (FCFA)
Frais de changement de propriétaire d'aérodrome de type A	3 000 000
Frais de changement de propriétaire d'aérodrome de type B	2 000 000
Frais de changement de propriétaire d'aérodrome de type C	1 000 000

- **Autorisations**

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aérodrome	500 000
Renouvellement d'une autorisation d'exploitation d'un aérodrome	250 000
Délivrance d'une autorisation d'implantation d'une aide à la navigation sur un aérodrome	75 000
Acceptation du plan de servitude aéronautique d'un aérodrome	50 000

### 1.5.2 Certification d'exploitant d'hélistation

- **Titres aéronautiques**

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un Certificat d'hélistation de catégorie A	5 000 000
Renouvellement d'un Certificat d'hélistation de catégorie A	2 500 000
Délivrance d'un Certificat d'hélistation de catégorie B	3 000 000
Renouvellement d'un Certificat d'hélistation de catégorie B	1 500 000
Délivrance d'un Certificat d'hélistation de catégorie C	1 500 000
Renouvellement d'un Certificat d'hélistation de catégorie C	750 000

- **Autorisations**

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une Autorisation d'exploitation d'une hélistation	500 000
Renouvellement d'une Autorisation d'exploitation d'une hélistation	250 000
Délivrance d'une autorisation d'implantation d'une aide à la navigation sur une hélistation	75 000

### 1.6 Fourniture des services de la navigation aérienne

- **Titres aéronautiques**

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un certificat de fournisseur de services de la navigation aérienne	2 500 000
Renouvellement d'un certificat de fournisseur de services de la navigation aérienne	1 500 000
Délivrance d'une approbation d'une procédure de vol	300 000
Renouvellement d'une approbation d'une procédure de vol	200 000
Homologation d'un équipement d'aide à la navigation aérienne	1 000 000

15/19 *HY*

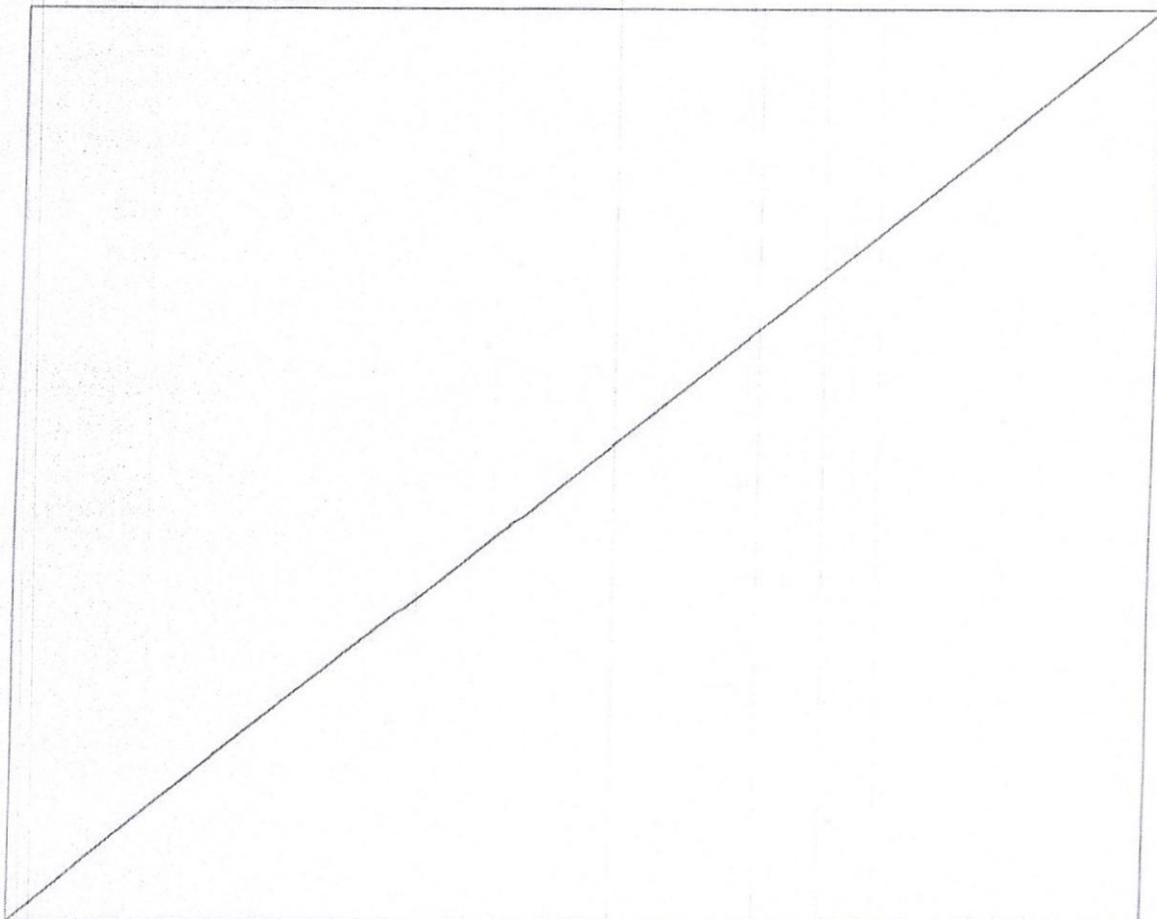
SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

*VS*  
 COPIE CERTIFIÉE CONFORME

	Taux (FCFA)
Homologation d'un équipement du service mobile aéronautique	500 000
Homologation d'un équipement du service fixe aéronautique	500 000
Assignation d'une fréquence aéronautique HF -	667 200
Renouvellement de l'assignation d'une fréquence aéronautique HF	667 200
Assignation d'une fréquence aéronautique VHF/UHF	892 800
Renouvellement de l'Assignation d'une fréquence aéronautique VHF/UHF	892 800

**1.7 Dérogations ou exemptions liées aux titres aéronautiques délivrés aux personnels, exploitants et prestataires de services**

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une dérogation ou d'une exemption - Personnel aéronautique	50 000
Délivrance d'une dérogation ou d'une exemption - Exploitant ou prestataire de services	100 000



SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

## 2. Délivrances des titres aéronautiques, qualifications et autorisations relatifs à la supervision de la sûreté

### 2.1 Certification des personnels de sûreté

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un certificat d'agent de sûreté	50 000
Renouvellement d'un certificat d'agent de sûreté	25 000

- Qualifications

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une qualification d'instructeur de sûreté	100 000
Renouvellement d'une qualification d'instructeur de sûreté	50 000

### 2.2 Agrément des prestataires de services de sûreté

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Délivrance d'un agrément de prestataire de services de sûreté	1 500 000
Renouvellement d'un agrément de prestataire de services de sûreté	1 000 000
Délivrance d'un agrément d'agent habilité ou expéditeur connu	2 000 000
Renouvellement d'un agrément d'agent habilité ou expéditeur connu	1 000 000

### 2.3 Agrément des programmes de sûreté

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Approbation d'un programme de sûreté	150 000

### 2.4 Homologation des équipements et installations de sûreté

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Acceptation des Appareils de détection des masses métalliques des colis	25 000
Acceptation des Équipements imagerie radio. Inspection bagage (catégorie 1)	75 000
Acceptation des Équipements imagerie radio. Inspection bagage (catégorie 2)	50 000
Acceptation des Équipements portatif de détection des masses métallique (magnétomètre) pour colis.	30 000
Acceptation des Portatifs de détection des masses métalliques (magnétomètre) pour passagers	20 000

17/19

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

### 3. Délivrances des titres aéronautiques, qualifications et autorisations relatifs à la supervision économique des activités aéronautiques

- Titres aéronautiques

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une licence d'exploitation	1 500 000
Modification de la licence d'exploitation	500 000

- Autorisations

	Taux (FCFA)
Délivrance d'une autorisation d'exploitation à une compagnie aérienne étrangère	10 000 000
<b>Affrètement ponctuel d'aéronef (1 atterrissage + 1 décollage)</b>	
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW inférieure ou égale à 2,7 tonnes	100 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 2,7 tonnes et inférieure ou égale à 5,7 tonnes	200 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 5,7 tonnes et inférieure ou égale à 10 tonnes	300 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 10 tonnes et inférieure ou égale à 20 tonnes	400 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 20 tonnes et inférieure ou égale à 30 tonnes	500 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 30 tonnes et inférieure ou égale à 50 tonnes	1 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 50 tonnes et inférieure ou égale à 80 tonnes	1 500 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 80 tonnes et inférieure ou égale à 200 tonnes	2 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 200 tonnes	2 500 000
<b>Affrètement longue durée d'aéronef (inférieure ou égale à 1 mois)</b>	
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW inférieure ou égale à 2,7 tonnes	200 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 2,7 tonnes et inférieure ou égale à 5,7 tonnes	400 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 5,7 tonnes et inférieure ou égale à 10 tonnes	600 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 10 tonnes et inférieure ou égale à 20 tonnes	1 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 20 tonnes et inférieure ou égale à 30 tonnes	2 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de	2 500 000

18/19 70 Y

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

	Taux (FCFA)
MTOW supérieure à 30 tonnes et inférieure ou égale à 50 tonnes	
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 50 tonnes et inférieure ou égale à 80 tonnes	3 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 80 tonnes et inférieure ou égale à 200 tonnes	4 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 200 tonnes	5 000 000
<b>Affrètement longue durée d'aéronef (supérieure à 1 mois et inférieure ou égale à 3 mois)</b>	
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW inférieure ou égale à 2,7 tonnes	300 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 2,7 tonnes et inférieure ou égale à 5,7 tonnes	500 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 5,7 tonnes et inférieure ou égale à 10 tonnes	1 500 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 10 tonnes et inférieure ou égale à 20 tonnes	2 500 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 20 tonnes et inférieure ou égale à 30 tonnes	3 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 30 tonnes et inférieure ou égale à 50 tonnes	4 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 50 tonnes et inférieure ou égale à 80 tonnes	6 000 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 80 tonnes et inférieure ou égale à 200 tonnes	8 500 000
Délivrance d'une autorisation d'exploitation d'un aéronef affrété de MTOW supérieure à 200 tonnes	10 000 000

#### 4. Surveillance continue des exploitants et des prestataires de services

	Taux (FCFA)
Frais d'immobilisation d'un inspecteur au Cameroun / Jour	100 000
Frais d'immobilisation d'un inspecteur en Afrique / Jour	180 000
Frais d'immobilisation d'un inspecteur en Europe / Jour	220 000
Frais d'immobilisation d'un inspecteur dans le reste du monde / Jour	250 000
Frais d'une inspection technique / Jour	200 000

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME